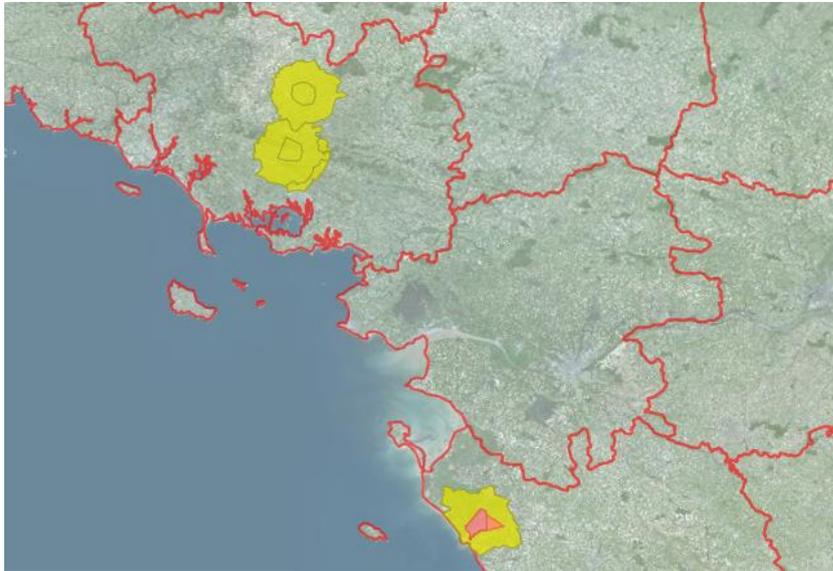


Bulletin d'information de l'O.V.S. section avicole

1. Une situation stable et maîtrisée en Bretagne, 2 autres régions touchées en France
2. Les origines des foyers : les résultats des enquêtes épidémiologiques et conséquences.
3. **Début hiver 2023- 2024** situation IAHP en Europe,
4. Le point sur la qualité de l'eau à l'entrée des élevages

1. **En Bretagne, une situation stabilisée dans les zones des 4 foyers d'IAHP déclarés de fin novembre à mi-Décembre dans les élevages de dindes de chair du Morbihan**



Source : site Cartogip
6/01/2024

Les 4 foyers ont été dépeuplés rapidement et les opérations de décontamination des sites sont en cours de finalisation.

Les contrôles réalisés par les services de la DDPP56 et des vétérinaires sanitaires dans les élevages et basse-cours du périmètre de 3kms autour des foyers se sont révélés **négatifs**. Ces résultats favorables ont permis la levée de la zone de protection aujourd'hui intégrée dans la zone de surveillance des 10kms (**arrête préfectoral du 2/01/2024**). La levée des zones réglementées pourraient intervenir vers le 15 janvier.

Toutefois les arrêtés précisent le maintien d'autocontrôles pour les élevages de dindes (cf tableau et explications ci-après).

En complément, une surveillance par auto-contrôles de tous les élevages de dindes est à réaliser selon les modalités ci-dessous :

Echantillonnage	Prélèvement	Fréquence	Analyse	Si analyse positive
Tous les cadavres ramassés dans la limite de 5 cadavres	Écouvillon cloacal	Une fois par semaine	Gène M	RT-PCR H5/H7 => si positive sous-typage au LNR
En l'absence de cadavres : Environnement	Chiffonnette poussières sèche dans chaque bâtiment d'animaux vivants	Une fois par semaine	Gène M	Nouveaux prélèvements par écouvillonnage trachéal et cloacal sur 20 animaux

Par ailleurs, les mesures habituelles de restriction de mouvement restent en application : interdiction de tout mouvement dans la zone et toute sortie de la zone de volailles, de viandes de volailles, d'œufs, de sous-produits, d'effluents de volailles ou de toute autre matière susceptible de diffuser le virus.

Tout mouvement réalisé sous dérogation devra être accompagné d'un laissez-passer signé par les services de la DDPP. Les demandes de laissez-passer doivent être déposés **au moins 3 jours ouvrés** avant le mouvement.

Inquiétude en Vendée



Premiers foyers ont été déclarés dans 2 élevages de canards de barbarie les 2 et 5 janvier (cf carte)

L'analyse de cette situation est en cours.

2. Les résultats des enquêtes épidémiologiques sur l'origine des premiers foyers dans le Morbihan

La souche du virus IAHP isolé sur les dindes est le **FR9**, identique à celle isolée sur un goéland en novembre 2023 sur la commune de SENE et ST MALO en octobre 2023. La contamination des dindes par cette souche s'exprime par des symptômes différents (**mortalité progressive avec peu d'animaux présentant des symptômes**) par rapport à la souche des foyers 2022-2023 en Bretagne.



Gestion des foyers du Morbihan

Constats

- Goéland analysé positif H5N1 HP collecté à Séné (ZRP) le 22/11/23 soit 2 jours avant le prélèvement positif du 1er foyer de GRAND-CHAMP
- **Virus identifié sur ce premier foyer = virus génotype FR9 circulant chez les Laridés.**
- Expression des symptômes tardivement sur les dindes (période d'incubation plus longue), baisse de la consommation d'eau et d'aliments et augmentation très lente de la mortalité.
- **Importance de la connaissance des critères d'alerte et de la surveillance événementielle**



Mickaël BUANIC OFB

Ces éléments d'information justifient le maintien de la surveillance en zone réglementée par des analyses régulières sur les mortalités ou dans l'environnement des bâtiments pour détecter rapidement la présence de ce virus.

L'importance du respect des mesures de biosécurité

Quelques jours avant l'apparition des symptômes, des opérations d'enlèvements d'animaux et de paillage avaient été effectuées. Ces opérations créent des ruptures dans le système de biosécurité et doivent être soumises à des mesures renforcées. Un rappel a été fait aux organisations et prestataires de services sur les points suivants :

- **Respect rigoureux des mesures de biosécurité des personnes et des équipements pour limiter le risque vis-à-vis de la contamination par le virus lorsque le milieu extérieur est contaminé par l'avifaune sauvage**
- **Respect des protocoles de nettoyage/désinfection des tenues et des équipements/véhicules, de l'ordonnancement des opérations, de l'arrivée au départ des élevage.**

3. La situation de la circulation du virus influenza en cette fin d'automne. (Source : BHVSI-SA du 3/01/2024,



Localisation des cas ou foyers en avifaune sauvage, chez les oiseaux captifs et chez les volailles d'IAHP H5 en Europe ayant débuté dans le mois et la semaine précédant le 31/12/2023 inclus (source : Commission européenne ADIS le 02/01/2024, WAHIS-OMSA le 29/12/2023). NB : les derniers foyers vendéens ne sont pas représentés.

Europe : 29 pays (nouveau pays : Ukraine) ont détecté la présence de virus IAHP sur leur territoire (depuis le 01/08/2023). Le sous-type H5N1 représente la majorité des détections.

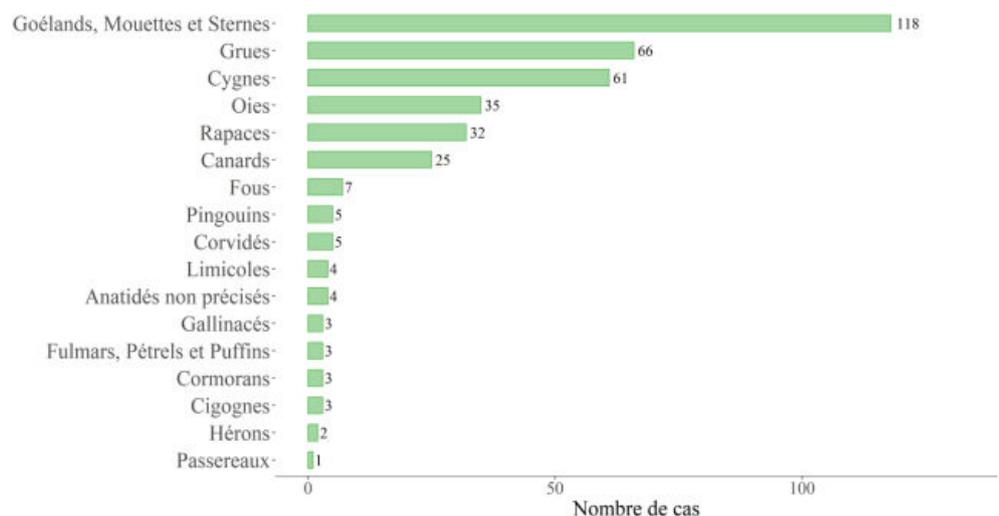
- **Front nord** (Europe du nord, Allemagne) : toujours des détections en foyers de volailles en Allemagne, Belgique et Lituanie et sur les anatidés sauvages dans les mêmes zones que les foyers de volailles (Pays-Bas, Pologne, Suède).
- **Front est** (Europe centrale, Autriche, Italie) : déclin de l'épizootie dans le bassin de production avicole dans l'est de la Hongrie, mais des foyers en volailles en Moldavie et Slovaquie et des cas sur avifaune sauvages détectés sur des cygnes dans l'est de l'Europe (Moldavie, Roumanie, Ukraine).

En France : Source des données : BHSVI du 03/01/2024

Types d'oiseaux	Nombre de foyers au 3/01/2024 depuis le 1/08/2023 (situation antérieure au 28/11/2023)
Elevages	6 (1) + 2 la semaine dernière
Faune captive	0
Avifaune Sauvage	17 (10) Majoritairement des laridés en zone côtière

Trois cas sauvages ont été détectés : une grue cendrée le 01/12 dans les Bouches-du-Rhône près de Arles, un goéland argenté le 05/12 en Seine-Maritime près du Havre et une buse variable le 11/12/2023 dans le Gard près de Nîmes ; soit un total **dix-sept cas sauvages** depuis le début de la saison.

Nombre de cas dans l'avifaune sauvage libre d'IAHP en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2023) par groupe d'espèces d'oiseaux (source BHSVI du 03/01/2024)



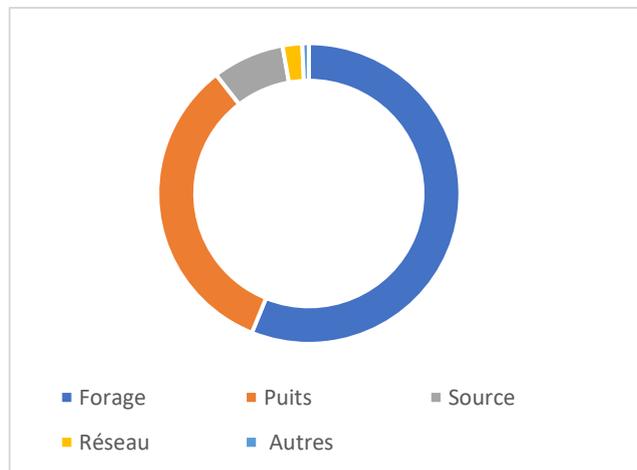
4. La qualité de l'eau des captages privés à l'entrée des élevages en Bretagne

Nombre : **5096 échantillons** prélevés en élevage par le service « conseil Santé de GDS Bretagne-Innoval », majoritairement à un robinet proche de la cuve pressurisée. La majorité des échantillons proviennent de site d'élevage bovins avec parfois d'autres ateliers, mais ils permettent d'avoir une image de la qualité de l'eau à l'arrivée dans nos élevages.

4.1 : Origine des échantillons en type de captage

Les **forages** représentent près de **60 % des sources d'approvisionnement privé** en eau dans nos élevages. La différence d'appellation entre **une source** (profondeur de moins de 5m) et un puits (à partir de 5 m) n'est pas forcément très précise et bien enregistrée dans les élevages, aussi nous les regrouperont tous les deux sous le terme **captage d'eau superficiel**, par opposition aux forages, **captages en profondeur**.

Forage :	2866	56,2 %
Puits :	1703	33,4%
Source :	392	7,7 %
Réseau :	102	2,1 %
Autres :	34	0,6 %



4.2 : Qualité bactériologique globale et par type de captage

Sur les 5096 échantillons analysés, **4946** résultats bactériologie sont disponibles.

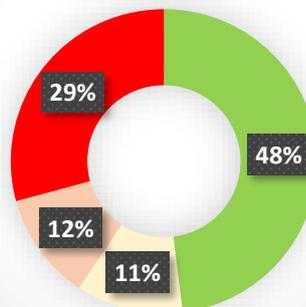
Légende utilisée pour caractériser la qualité bactériologique de l'échantillon d'eau prélevée et analysée.

Paramètres bactériologiques	Coliformes	E. coli	Entérocoques	Couleur
Nombre de colonies	0	0	0	
	1 à 9	0	0	
	10 et +	0	0	
		1 et +	1 et +	

La présence uniquement de coliformes sans bactéries fécales n'est pas un critère de non-conformité pour l'alimentation animale mais elle témoigne d'un état d'encrassement et de salissure du réseau (présence de biofilm). En revanche, les bactéries témoins d'une contamination fécale que sont **E. coli** ou **entérocoques** rendent une **eau non conforme pour être utilisée en élevage**.

71 % des eaux, quelle que soit leur origine en captage privé, sont conformes pour une utilisation en élevage (dont 48 % ne présente aucun coliforme et entérocoques). 29 % des échantillons d'eau analysés sont non conformes (présence de bactéries fécales).

Qualité bactériologique générale

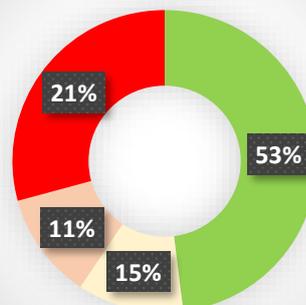


Qualité bactériologique selon le type d'approvisionnement :

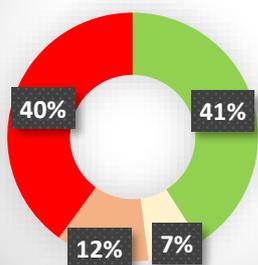
TYPES DE CAPTAGES	FORAGES	PUITS	SOURCES CAPTEES
NOMBRE	2864	1703	392
ANALYSES BACTERIOLOGIQUES	2855	1696	388
			2084

Un avantage pour le **forage** (captage en profondeur) contre les captages superficiels (puits et sources captées). Près de 80 % des échantillons sont conformes (53% ne présentant aucune pollution bactériologique).

Bactériologie des forages



Bactériologie des puits et sources



La différence majeure des puits et sources captées est la proportion de l'échantillon plus faible sans bactéries témoins d'une contamination fécale (12 % de moins)

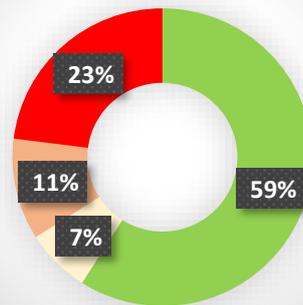
Impact du traitement bactériologique de l'eau

1600 échantillons d'eaux analysées proviennent de captages équipés d'un moyen de traitement (34 %). La chloration est majoritairement utilisée (1475) devant le peroxyde d'hydrogène (125).

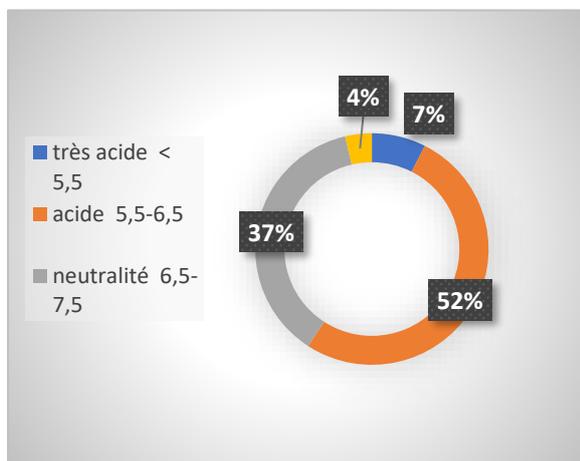
Mais attention, **23 % des élevages** qui utilisent un traitement ont toujours des eaux non conformes sur les paramètres bactériologiques, sur des échantillons au point de prélèvement.

La raison principale peut être l'absence ou le sous-dosage de désinfectant dans l'eau soumise à l'analyse (défaut de surveillance du système de traitement)

Bactériologie des eaux traitées



4.3 Qualité physico-chimique, toutes origines.



5096 échantillons analysés.

Des eaux majoritairement à PH inférieur à 6,5, 59 % des eaux utilisées dans nos élevages sont acides à très acides.

Autres paramètres disponibles (teneur en fer et manganèse...)

Ions métalliques : Nitrates : 4558 résultats, Fer : 750 résultats, Manganèse : 250 résultats, TH : 240 résultats.

Section avicole de GDS Bretagne, 8 janvier 2024